



Séminaire de management

Public

Professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire.

Prérequis

Être directeur ou cadre du secteur social, médico-social et éducatif.

Objectifs opérationnels

Ce cycle de formation consacré au management dans les institutions du secteur est conçu comme un levier d'évolution de vos pratiques.

- Une adaptation du contenu à vos attentes : chaque formation est précédée d'une consultation en ligne permettant de cibler vos questionnements.
- Articuler théorie et pratique : les formations convoquent des apports actualisés issus de différents champs disciplinaires faisant systématiquement l'objet d'une réflexion sur leur traduction dans votre situation de travail.
- Un accompagnement personnalisé de l'évolution de votre pratique : un séminaire de travail vient clore chaque session de formation, après un délai de 2 mois, afin de réaliser un bilan de l'évolution de votre pratique et approfondir les concepts à partir de vos expériences.

Programme (adaptable en fonction de vos besoins)

Module 1 : Les fondamentaux du métier de cadre

- Un double positionnement : entre expertise et encadrement.
- Les déterminants de la posture d'encadrement.
- Étendre et maîtriser sa gamme des styles de leadership.
- Manager au sein d'une équipe de direction.
- Éthique et pratique de direction.

Module 2 : Changer le management et manager le changement : les enjeux de la désinstitutionnalisation

- Héritage confessionnel, bureaucratie professionnelle, gestionnaire et démarche projet : des modèles en concurrence.
- Penser la cohérence du changement : changer le management.
- La conduite du changement : perspectives théoriques et pratiques.
- Faire grandir des équipes aptes à répondre à la complexité des systèmes et des parcours.
- De faire faire à faire agir, le management individuel de ses collaborateurs.

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel (le cas échéant, en distanciel ou en mixte).

Apports théoriques.

Étude de situations.

Échanges transversaux sur des situations professionnelles vécues par les participants.

Séminaire de travail.

Modalités et délai d'accès

Modalités et délai d'accès à la formation : ces informations sont transmises aux apprenants par l'employeur en amont de la formation.

Délai de mise en place de la formation : 15 jours minimum à partir de la planification des dates.

Organisation

Durée : 4 jours + 1 journée séminaire (35 heures).

Uniquement pour votre structure en collectif

Dates et coût : nous contacter.

Animation

Formateur, spécialisé en management.

Nombre de participants

De 3 à 12.

Modalités d'évaluation

Évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation.

Évaluation de satisfaction.

Contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Institut du Travail Social Tours

17 rue Groison - 37100 Tours

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 02/11/22